

Termes de références

Réalisation d'une étude (axe 2) dans le cadre du Projet-pilote plaidoyer (PPP)

1. Contexte

Dans le cadre de la restructuration en cours du secteur sensibilisation/éducation au développement (SENS/ED) au Luxembourg, l'année 2025 est une année de transition, d'expérimentation et de projection en vue d'un fonctionnement sectoriel renouvelé à compter de 2026. La note de cadrage 2025¹ guide l'ensemble des chantiers conduits cette année. Un des chantiers consiste à renforcer et à préparer les ONGD en SENS/ED pour la période post 2025 via, entre autres, la mise en œuvre de projets-pilotes en vue de nourrir les futurs programmes.

L'étude à réaliser s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote sur le plaidoyer mené par Action Solidarité Tiers Monde (ASTM), SOS Faim et le Comité pour un Paix juste au Proche-Orient (CPJPO), en synergie avec le Cercle de coopération des ONGD, Fairtrade Lëtzebuerg et Handicap International (ci-après les « parties prenantes »).

Le projet pilote plaidoyer (PPP) intitulé **Toolbox plaidoyer : analyser, systématiser et consolider le plaidoyer comme méthode de sensibilisation des ONGD luxembourgeoises** est le fruit d'une réflexion initiée en décembre 2024 au sein des ONGD membres du Forum politique (Fopo) animé par le Cercle, en vue de renforcer les démarches de plaidoyer des ONGD luxembourgeoises en matière de coopération internationale et d'action humanitaire. Le projet vise à identifier et systématiser les méthodes, instruments et stratégies en plaidoyer politique en utilisation dans le secteur, à travers la création d'une toolbox et d'un schéma de partage entre pairs facile et accessible. Il se décline en deux axes:

1. une analyse du contexte et des acteurs du plaidoyer au Luxembourg,
2. une étude sur les méthodes et instruments pour en améliorer l'efficacité.

2. Présentation de l'étude à réaliser (axe 2)

Les parties prenantes sont à la recherche d'une expertise externe pour effectuer une étude sur les méthodes et instruments du plaidoyer en matière de coopération internationale et d'action humanitaire. L'étude comportera une série de recommandations visant à renforcer les ONGD dans leurs ambitions et leur efficacité en cette matière.

Cette étude est à réaliser en parallèle d'une autre qui vise à analyser le travail de plaidoyer effectué par les ONGD au Luxembourg ces dernières années (axe 1).

3. Questions à explorer

De manière non exhaustive et synthétique, l'étude doit :

- Identifier des bonnes pratiques développées, par le passé, par les ONGD.
- Convertir les expériences en plaidoyer du secteur des ONGD en recommandations à destination de l'ensemble du secteur. Développer et affiner ces recommandations avec

¹ <https://cooperation.gouvernement.lu/dam-assets/espace-ong/subsides-sensibilisation/2025/2025-sens-ongd-note-cadrage-vf-clean.pdf>

des conseils méthodologiques relatifs au travail politique. Valoriser le plaidoyer dans les stratégies de changement.

- Tenir compte des outils et compétences à acquérir/renforcer au sein du secteur, et de l'ambition d'innover, créer une *toolbox* pour les ONGD en s'inspirant d'expériences nationales et européennes. Adapter les outils de plaidoyer actuels pour tenir compte de l'évolution des mentalités et des médias.
- Accompagner la montée en compétence des ONGD dans le travail politique, selon l'approche d' « éducation à la citoyenneté mondiale » (cf. [déclaration de Dublin](#)) et en conformité avec le cadre stratégique sectoriel en cours de révision au Luxembourg.
- Encadrer, sur le plan méthodologique, la mise en œuvre d'une démarche de suivi-évaluation selon des critères partagés par et pour les ONGD.
- Proposer des modalités d'organisation de démarches de plaidoyer à l'avenir, en tenant compte des enseignements tirés des collaborations antérieures entre ONGD (cf. étude axe 1), tout en visant une amélioration de l'efficacité.
- Proposer des éléments pour poursuivre le processus d'auto-apprentissage, entamé par les ONGD dans le projet pilote, dans leurs prochains programmes.
- Proposer des éléments pour mieux articuler le travail politique avec des actions de mobilisation citoyenne, en vue du renforcement de la base sociale des ONGD.

4. Livrable

Au terme de l'intervention, l'expert.e fournira un rapport (15-20 pages sans les annexes) reprenant une synthèse des contributions (écrites et orales) des participants aux ateliers ainsi que des personnes-clés rencontrées, l'analyse qui en a été faite ainsi qu'un relevé des défis et opportunités qui restent à travailler au sein des ONGD impliquées dans le plaidoyer. Ce rapport sera complété par une synthèse de 2 pages.

En outre, l'expert.e fournira une *toolbox* pour la mise à disposition des ONGD. Il s'agit de rendre les méthodes du plaidoyer, adaptées au contexte luxembourgeois, accessibles à toutes les organisations, indépendamment de leur niveau d'expérience en matière de plaidoyer. La *toolbox* comprendra des matériaux et supports très pratiques et prêts à être utilisés tels que instruments de suivi, approche de planification et d'évaluation, schémas et modèles pour des lettres de plaidoyer etc.

5. Déroulement de la mission

L'expert.e contractualisera avec l'ASTM et sa mission se déroulera sous la responsabilité fonctionnelle de la chargée de recherches de l'ASTM et du coordinateur du Fopo (référents PPP).

La mission sera effectuée conformément au chronogramme suivant:

août / septembre 2025	Collecte de données et consultations des acteurs <ul style="list-style-type: none">● Transmission par les référents PPP à l'expert.e des documents suivants: comptes-rendus des réunions du Fopo relatives aux actions de plaidoyer menées par ses membres et/ou en association avec le Fopo; liste des membres du Fopo ayant engagé des actions de plaidoyer ces dernières années, avec leurs coordonnées; étude COTA sur l'évolution du secteur de la coopération au développement au Luxembourg.
------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> Entretien entre l'expert.e et les référents PPP: échanges itératifs pour affiner/clarifier les objectifs de l'étude et présenter les principaux acteurs impliqués.
septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un atelier de lancement de l'étude en commun avec la première étude (axe 1), regroupant les parties prenantes.
octobre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres avec les acteurs-clés (identification en collaboration avec les référents du PPP) et analyse des diverses contributions.
novembre 2025	<p>Rédaction des études et première transmission aux référents du PPP</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un atelier stratégique sur les défis et opportunités tirés des analyses réalisées au départ des matériaux collectés et des rencontres avec les acteurs-clés. Envoi d'un premier draft des livrables aux référents du PPP qui consultent les parties prenantes sur les éléments livrés et synthétisent les commentaires et suggestions à transmettre à l'expert.e. Adaptation du rapport par l'expert.e en fonction des retours transmis.
décembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un atelier de restitution des résultats des études avec les parties prenantes et acteurs-clé rencontrés. Adaptation éventuelle du rapport par l'expert.e en fonction des retours transmis lors de l'atelier de restitution.
janvier 2026	<ul style="list-style-type: none"> Remise de l'étude et de la <i>toolbox</i> dans leur version finale

6. Budget

Le budget maximal disponible pour la mission est de 15 000,00 € TTC.

7. Remise des offres et critères d'évaluation

Les offres comprenant un CV de l'expert.e, un développement de la méthodologie qui sera utilisée et une proposition financière justifiée devront parvenir à l'ASTM (dirigés à Nadine Haas, chargée de recherches, nadine.haas@astm.lu) pour le 31 juillet au plus tard.

Les critères d'évaluation des offres seront les suivants:

- Pertinence et justification de la démarche méthodologique: 35%
- Connaissance du contexte de travail de la société civile luxembourgeoise et particulièrement le secteur de la coopération au développement: 15%
- Expérience avérée en matière de plaidoyer: 30%
- Estimation du respect possible de la programmation de l'intervention: 10%
- Montage budgétaire de l'offre: 10%